

Rapport d'activités

Plan d'actions régional Vipère péliade
2019 - 2028

Décembre 2024



Plan d'actions régional Vipère péliade (*Vipera berus*) 2019-2028 Rapport d'activités 2024

Décembre 2024

Réalisation : Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France

Direction de l'étude : Cédric VANAPPELGHEM

Coordination de l'étude : Gaëtan REY

Rédaction : Gaëtan REY

Réalisé avec le soutien financier de :



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Citation recommandée : REY G., 2024 - Plan régional d'actions de la Vipère péliade (2019-2028). Rapport d'activités 2024. Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France. Boves. 25p.

Photographies de couverture : Clémence Lambert, Guillaume Meire et Gaëtan Rey © CEN Hauts-de-France.

Merci à l'ensemble des partenaires financiers, techniques, gestionnaires, bénévoles, élu.e.s, écoliers et salarié.e.s des structures qui ont participé aux actions menées en 2024 pour la préservation de l'espèce dans les Hauts-de-France.

Ce document a bénéficié d'échanges de données dans le cadre du SINP (Système d'Informations sur la Nature et les Paysages)

1. ASSURER LA CONSERVATION DES POPULATIONS DE VIPERE PELIADE

1.1. Favoriser la prise en compte de l'espèce dans la gestion de site

1.1.1. Action 1 : Accompagnement des gestionnaires d'espaces pour la prise en compte de l'espèce dans la gestion d'un site

Bilan des activités menées en 2024 :

CEN HDF – Equipe Oise (60) : Une visite de 4 sites préservés par le CEN a été réalisée le 17 juin 2024 : le coteau de Lannoy-Cuillère, la RNR de Saint Pierre es champ, les pâtures à Saint-Germer de Fly et le marais de Bresles. L'objectif était d'évoquer les problématiques de gestion et de suivi de l'espèce avec une chargée d'études scientifiques du CEN. Des pistes d'amélioration de la connaissance, de travaux de gestion en faveur de l'espèce ont été évoquées pour les années à venir.

PNR Caps et marais d'Opale - Communale d'Audresselles/ Coteau de Tournehem/Coteau de Licques (62) :

Tout au long de l'année, un accompagnement technique pour la gestion et le suivi de l'espèce est réalisé selon les sollicitations du PNR. Une réunion bilan des actions menées par le CEN sur les communes d'Audresselles et Ambleteuse a été réalisée le 11 septembre 2024 en compagnie de l'animateur du CEN en charge du projet pédagogique sur Audresselles.

Tout au long de l'année, des réponses à des sollicitations ponctuelles notamment des équipes territoriales du CEN ont été menées.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de structures gestionnaires accompagnées : 2

- Nombre de documents de gestion prenant en compte l'espèce comme enjeu prioritaire/ nombre de sites gérés où l'espèce est connue :

Aisne : 9 sur 16 sites gérés où l'espèce est connue (Le Bois Belleau (CEN HDF), Le parc des Bruyères (CEN HDF), Le Domaine de la Solitude (CEN HDF), Les Pâtures (CEN HDF), les Rutoirs (CEN HDF), Les Tannières et la Folie (CEN HDF), Les Chichérons (CEN HDF), Tue-Vaches et Pres des Coulevres (CEN HDF), Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet (CEN HDF), Le Marais de Comporté (CEN HDF), La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt (CEN HDF), Les Pelouses des Muternes (CEN HDF).

- Oise : 10 sur 15 sites gérés où l'espèce est connue (Le Bois des coutumes (CEN HDF), Les Larris d'Auteuil (CEN HDF), Le Mont César (CEN HDF), Le Mont Florentin (CEN HDF), La Fontaine Modet (CEN HDF), Le Coteau du Châtel (CEN HDF), Les Coteaux du Thérain (CEN HDF), Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray (CEN HDF), RNR - Les Larris et Tourbières (CEN HDF), Les Pâtures (CEN HDF)).
- Pas-de-Calais : 6 sur 6 sites gérés où l'espèce est connue (Communal d'Audresselles (PNR CMO), Lande du Moulinel (CEN HDF), Rando-rail de Nielles-les-Bléquins (CEN HDF), Chapelle de Guémy (EDEN 62), Gare d'Auxi le château (CD 62), Coteaux de Licques (CEN HDF)).
- Somme : 8 sites sur 11 sites gérés où l'espèce est présente (Les pâtures (CEN HDF), Les Montagnes de Chipilly (CEN HDF), Le Larris du Berger (CEN HDF), La Montagne de Guizancourt (CEN HDF), La Vallée du Chêne (CEN HDF), Les Larris de Mers-les Bains (CEN HDF), Le Marais communal de Morcourt (CEN HDF), Le Larris de Gamaches (CEN HDF), Aux Larris (CEN HDF)).

1.1.2. Action 2 : Accompagnement des gestionnaires d'espaces pour rechercher la présence de l'espèce sur un site

Bilan des activités menées en 2024 :

Une équipe site du CEN dans le département du Pas-de-Calais, a sollicité une aide pour chercher l'espèce sur deux sites (Coteaux de Dannes-Camiers et Côte butel sur la commune de la Longueville). Elle a eu le retour de deux observations potentielles de l'espèce non documentée par une preuve type photographique (par un naturaliste local et un techniciens gestion de site du CEN) sur ces sites.

Une journée de prospection du groupe Vipère et d'échange avec la chargée d'étude référente de ces sites a alors été réalisée le 04 septembre 2024 (cf. par 3.1.1 action 13). La recherche de l'espèce y est à organiser à l'avenir pour confirmer ou non ces possibles observations.

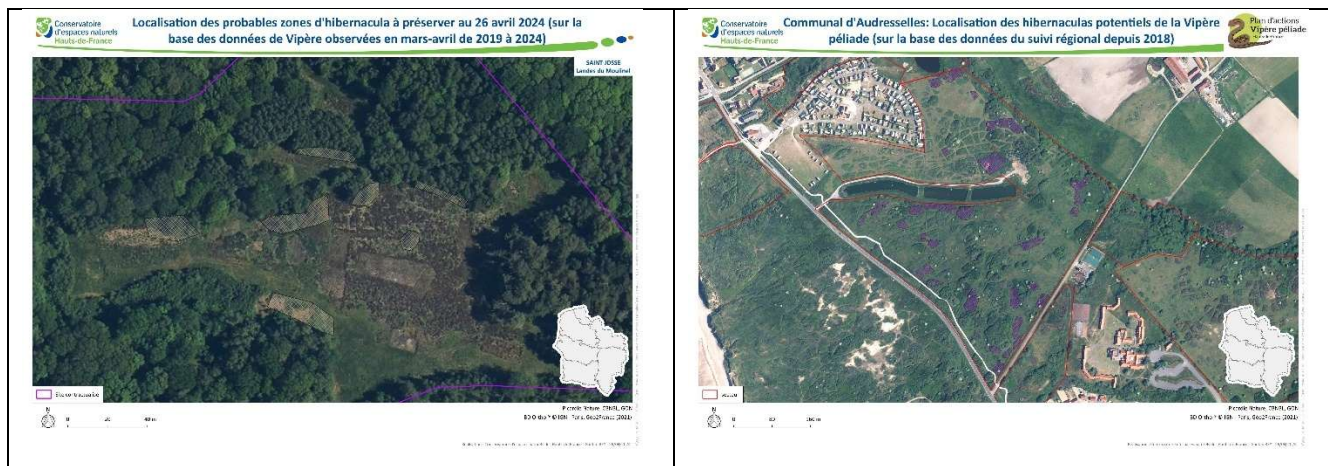
Indicateurs de suivi :

- Nombre d'inventaires complets menés sur des sites où l'espèce n'était pas connue : 0 uniquement une recherche partielle.
- Nombre de structures gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement technique : 1

1.1.3. Action 3 : Identifier les zones favorables à l'hibernation de l'espèce sur les sites

Bilan des activités menées en 2024 :

Il n'y a pas eu de recherches spécifiques de l'espèce à cette période de l'année sur un site en 2024. Néanmoins, grâce au suivi régional mis en place sur le communal d'Audresselles (62) (Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale) et sur les landes du Moulinel (62) (CEN HDF), des cartes de potentialités de présence d'hibernacula ont été dressées et communiquées aux équipes qui gèrent ces sites



Indicateurs de suivi :

- Nombre de site ayant fait l'objet d'une recherche particulière en début de saison : 0
- Nombre de zones identifiées : plusieurs potentielles sur le communal d'Audresselles (62) et les landes du Moulinel (62).

1.1.4. Action 4 : Sensibilisation des acteurs locaux aux conséquences du maintien artificiel d'espèces cynégétiques

Bilan des activités menées en 2024 :

Pas d'actions menées en 2024 sur le sujet.

Indicateurs de suivi :

- Réalisation d'une plaquette de sensibilisation : -
- Nombre de réunions de sensibilisation : -
- Nombre d'actions limitant ces pratiques : -

1.2. Assurer la protection des sites où l'espèce est présente

1.2.1. Action 5 : Effectuer une veille foncière sur l'ensemble des sites privés où l'espèce est présente

Bilan des activités menées en 2024 :

La veille foncière SAFER pour le compte du CEN HDF prend en principe en compte les sites où l'espèce est présente ainsi que les secteurs potentiellement favorables à sa présence.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de veilles foncières mises en œuvre/ nombre de sites de présence de la Vipère péliade non gérés : pas de chiffres disponibles.

1.2.2. Action 6 : Maîtrise foncière ou d'usage des sites où l'espèce est présente

Bilan des activités menées en 2024 :

Le conservatoire en 2024 a embauché un chargé d'études territorial qui a pour mission de contacter des propriétaires pour proposer l'achat de parcelles.

Des périmètres de parcelles privées où l'espèce est présente ont été identifiées dans le Pas-de-Calais. Il s'agit de périmètres dans la vallée du Bléquin notamment aux alentours de Nielles-lès-Bléquins, de la cuesta nord du Boulonnais (secteur Licques-Tournehem), sur la commune de Bergueneuse, sur la commune d'Acquin et sur les communes d'Audresselles et Ambleteuse. Fin 2024, les démarches pro-actives de contact des propriétaires n'ont pas encore commencé dans ces zonages « vipère ».

A notre connaissance, il n'y a donc pas eu d'acquisition ou de conventionnement de nouveaux sites accueillant l'espèce à l'échelle des Hauts-de-France.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de nouvelles conventions de gestion signées : 0
- Nombre de baux emphytéotiques signés : 0
- Nombre de parcelles acquises : 0

1.3. Mettre en place des suivis de l'espèce en adéquation avec les moyens disponibles et les problématiques soulevées

1.3.1. Action 7 : Suivi à long terme de la taille de population par la méthode de capture-marquage-recapture sur un échantillon de sites en région

Bilan des activités menées en 2024 :

Aucun suivi de taille de population n'a été mis en place en 2024 sur un des 3 sites ciblés dans le plan d'actions.

Nous avons participé au développement d'un projet porté par le CEN Provence Alpe-Côte d'Azur sur les 4 espèces de vipères de France. Les autres partenaires du projet étaient la LPO PACA, Cistude nature et le CEFÉ de Montpellier. Il avait été déposé auprès de l'OFB avec l'objectif de travailler sur la problématique de la photo-identification des 4 espèces de vipères dès 2025. Ce projet qui devait se dérouler sur 3 ans (2025-2027) n'a pas été retenu faute de baisse budgétaire à l'OFB. Le CEN HDF dans ce projet aurait eu la charge du volet Vipère péliade de l'étude. Elle était prévu de se dérouler sur deux sites ciblés dans le plan d'actions régional pour la CMR : communal d'Audresselles et la Chapelle de Guémy. Ce projet aurait été l'occasion de réaliser une évaluation de la taille de population sur ces sites 10 ans plus tard.

Si une perspective de financement émerge les années suivantes, il sera de nouveau proposé.

Indicateurs de suivi :

- Réalisation des relevés envisagés sur les 3 principaux sites ciblés en 2021 et 2026 : -

1.3.2. Action 8 : Suivi régional annuel des populations « Comptage vipère annuel »

Bilan des activités menées en 2023 :

Depuis la mise en place du protocole en 2018, 32 transects répartis sur 28 sites ont été suivis au moins une fois.

Pour l'année 2024, 28 transects ont été suivis par les équipes salariées du PNR Caps et Marais d'Opale, d'EDEN 62, du CEN HDF, du CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche et par des naturalistes bénévoles.

En 2024, 6 nouveaux transects répartis sur 3 sites se sont ajoutés au suivi : la réserve naturelle nationale des landes de Versigny dans l'Aisne avec 4 transects, le marais de Cerisy et le marais d'Etinehem dans la Somme avec chacun un transect.

Parmi les 28 transects suivis, l'espèce y a été observée au moins une fois sur 22 d'entre eux.

Les données de l'année ont été transmises à la Société Herpétologique de France (SHF) en octobre 2024 afin d'alimenter les réflexions nationales en cours sur les suivis des reptiles et pour une possible pré-analyse.

Figure 1 : Evolution du nombre de transects suivis annuellement depuis 2018.

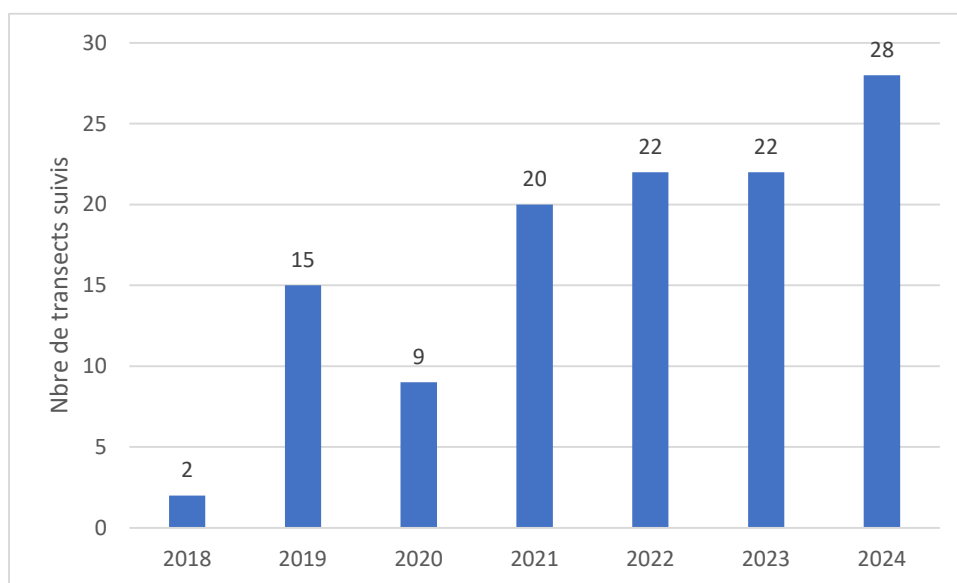


Figure 2 : Evolution de l'observation de la Vipère péliade sur les sites suivis depuis 2018.

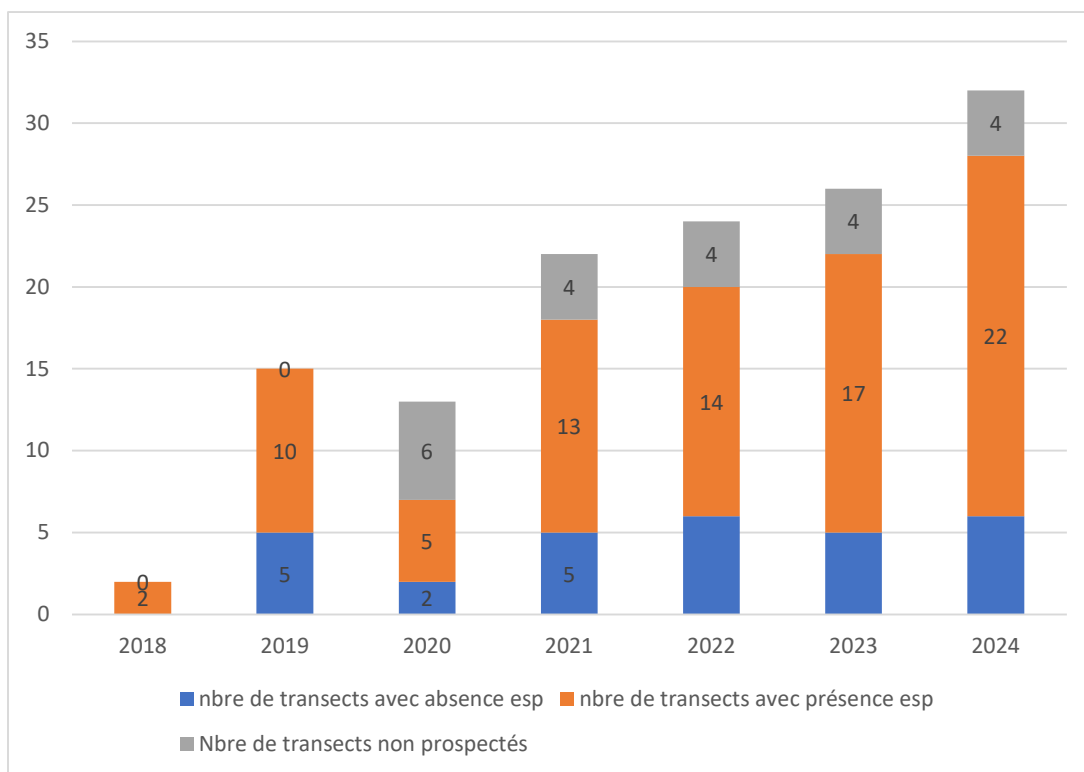
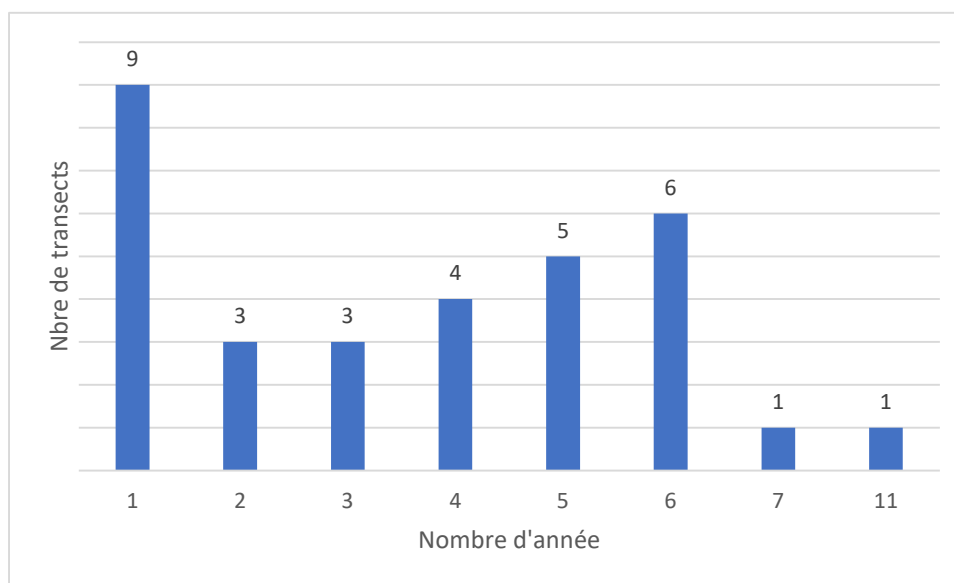


Figure 3: Fréquence interannuelle de suivi des transects



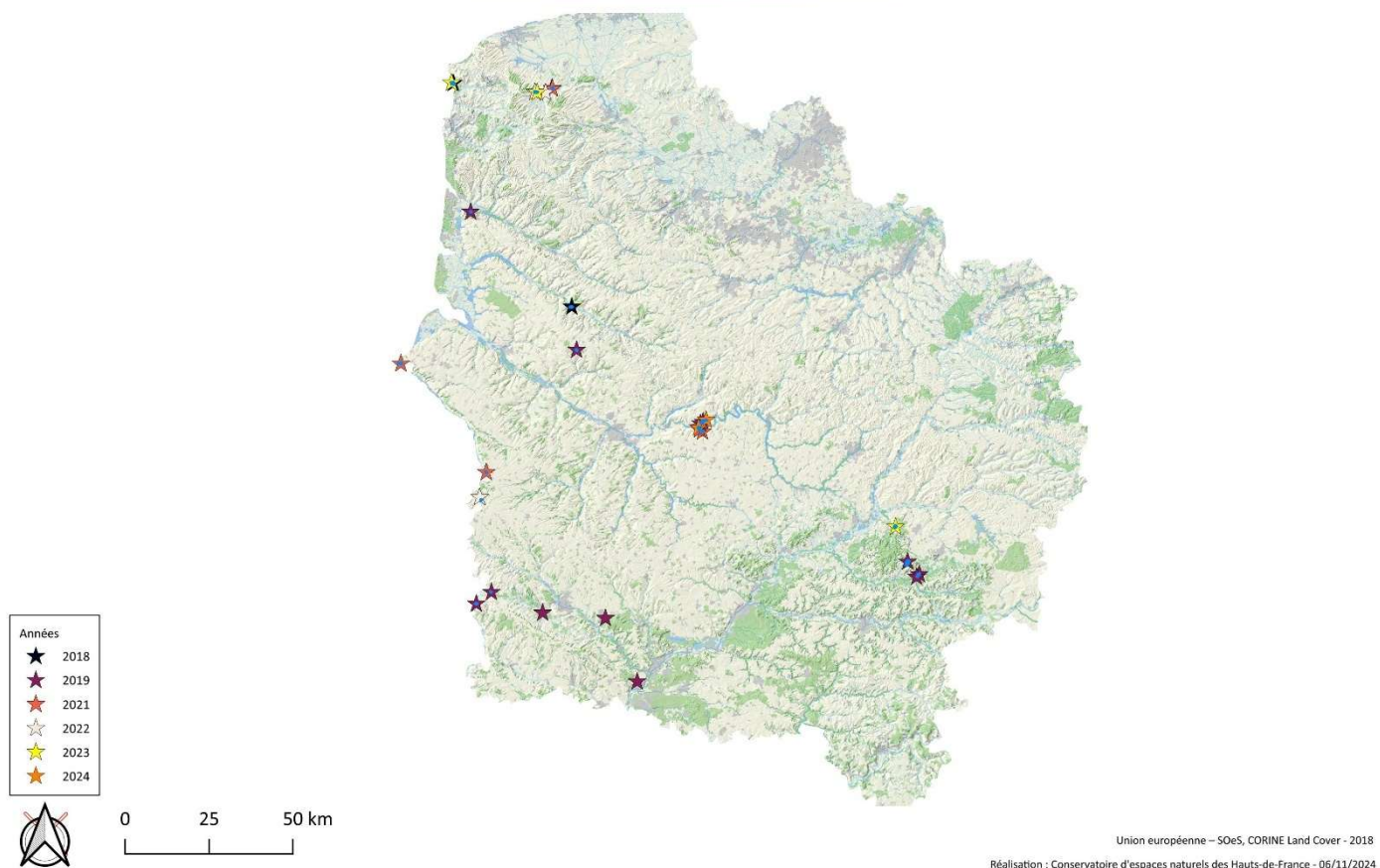
Indicateurs de suivi :

- Nombre d'observateurs participants : 11 en 2024
- Nombre de sites bénéficiant de ce protocole : 24 sites en 2024
- Nombre d'années de récoltes de données par site : entre 1 et 7 (1 site avec plus de 10 ans de données)

Tableau 1: Liste des transects du suivi régional vipère en 2024.

Code site	Commune	Nom du transect	Année du premier passage	Année du dernier passage
VIP01	Audresselles	Communal d'Audresselles	2018	2024
VIP02	Bresles	Les pelouses et marais de Bresles	2019	2024
VIP03	Cessières	Les Bruyères de Rocq	2019	2024
VIP04	Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	2019	2024
VIP05	Chipilly	Coteau petite vallée	2019	2022
VIP06	Lanches-Saint-Hilaire	Coteau de Lanches-Saint-Hilaire	2019	2024
VIP07	Rainvillers	Derrière voie verte	2019	2019
VIP08	Royaucourt-et-Chailvet	Les communaux de Royaucourt-et-Chailvet	2019	2024
VIP09	Saint-Josse sur Mer	Landes du Moulinel	2019	2024
VIP10	Villiers-sur-Auchy et Saint-Germer-de-Fly	les Pâtures	2019	2024
VIP11	Saint-Leu-d'Esserent	La pelouse de Saint-Leu d'Esserent	2019	2019
VIP12	Saint-Pierre-es-Champs	RNR - les Larris et tourbières	2019	2024
VIP13	Tournehem-sur-la-Hem	Chapelle de Guémy	2019	2024
VIP14	Tournehem-sur-la-Hem	Coteau de Tournehem	2021	2024
VIP15	Vaucelles-et-Beffecourt	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	2019	2024
VIP16	Mers-les-Bains	Larris de Mers-les-Bains	2021	2024
VIP17	Gauville	Le Larris du Berger	2021	2024
VIP18	Morcourt	Marais de Morcourt_etang florimond	2021	2024
VIP19	Morcourt	Marais de Morcourt_Marais à vache	2021	2024
VIP20	Auxi-le-Château	Voie ferrée Auxi	2011	2024
VIP21	Licques	Coteau de Licques Ouest	2022	2024
VIP22	Audresselles	Manchue-Dunes	2023	2024
VIP23	Clerques	Coteau de Clerques	2022	2022
VIP24	Lannoy-Cuillère	Le larris de la vallée de la Bresle à Lannoy-Cuillère	2022	2024
VIP25	Montbavin	Marais de bonne fontaine	2020	2024
VIP26	Licques	Coteau de Licques Est	2023	2024
VIP27	Cerisy	Marais communal	2024	2024
VIP28	Etinehem	Marais d'Etinehem	2024	2024
VIP29	Versigny	RNN des landes de Versigny-Transect 1	2024	2024
VIP30	Versigny	RNN des landes de Versigny-Transect 2	2024	2024
VIP31	Versigny	RNN des landes de Versigny-Transect 3	2024	2024
VIP32	Versigny	RNN des landes de Versigny-Transect 4	2024	2024

Carte 1: Localisation des sites suivis dans le cadre du protocole vipère régionale depuis 2018.



2. AMELIORER LES CONNAISSANCES DE LA VIPERE PELIADE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

2.1. Obtenir une distribution régulièrement actualisée et exhaustive de l'espèce dans les Hauts-de-France

2.1.1. Action 9 : Organiser un réseau d'observateurs régionaux réguliers pour le suivi des zones de présence et potentielles pour l'espèce

Bilan des activités menées en 2024 :

Le réseau d'observatrices. teurs régional est principalement mobilisé via le suivi régional annuel de l'espèce (cf par 1.3.2 action 8). Le second levier de mobilisation est l'organisation de sorties collectives avec le groupe Vipère régional. Certaines sorties mobilisent de nombreuses personnes (Cf. Figure 4).

En dehors de ces moments clés de la mobilisation du réseau, peu d'observatrices. teurs se s'investissent d'eux même pour réaliser des prospections de l'espèce. Comme l'indique la Figure 4, le nombre d'observatrices. teurs tourne entre 25 et 40 personnes par an. Il faut noter que la grande majorité est composé de salarié.e.s de structures qui participent au suivi de l'espèce. Par exemple, au CEN HDF 6 salarié.e.s participent au suivi annuellement.

Le nombre de données annuelles récoltées depuis 2010 semble en augmentation (Figure 5). Cette « augmentation » est tirée vers le haut par le suivi régional qui concerne de plus en plus de sites (Cf. par 1.3.2 action 8). Ceci est illustré par la Figure 6 qui montre nettement que lors de la période de ce suivi, un pic des données est observé entre mi-mars et mi-mai, la période du suivi. A lecture de ce graphique, il semble important de mobiliser le réseau en dehors du suivi régional pour recueillir des données opportunistes de l'espèce dans de potentielles nouvelles zones ainsi que sur les sites connus non suivis annuellement. Il reste donc à trouver un levier pour inciter à la recherche de l'espèce en dehors de ce dispositif. Le pic de données observé en 2016 est lié à la forte production de données engendrées par des études capture-marquage-recapture qui se sont déroulées en 2016 sur 3 sites.

La Carte 2 des communes qui illustre où l'espèce a été observée en 2024 est incomplète, il manque les données sur les communes d'Auxi-le-Chateau et Bergueneuse où l'espèce a été observée en 2024 par le GON et le CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche. Ces données n'étaient pas intégrées dans la base de données régionale qui a servi à l'élaboration de cette carte. Au total l'espèce a été observées sur 28 communes en 2024, soit 0.7% des communes de la région (3 788 communes).

Figure 4: Evolution du nombre d'observatrices.eurs annuel depuis 2010.

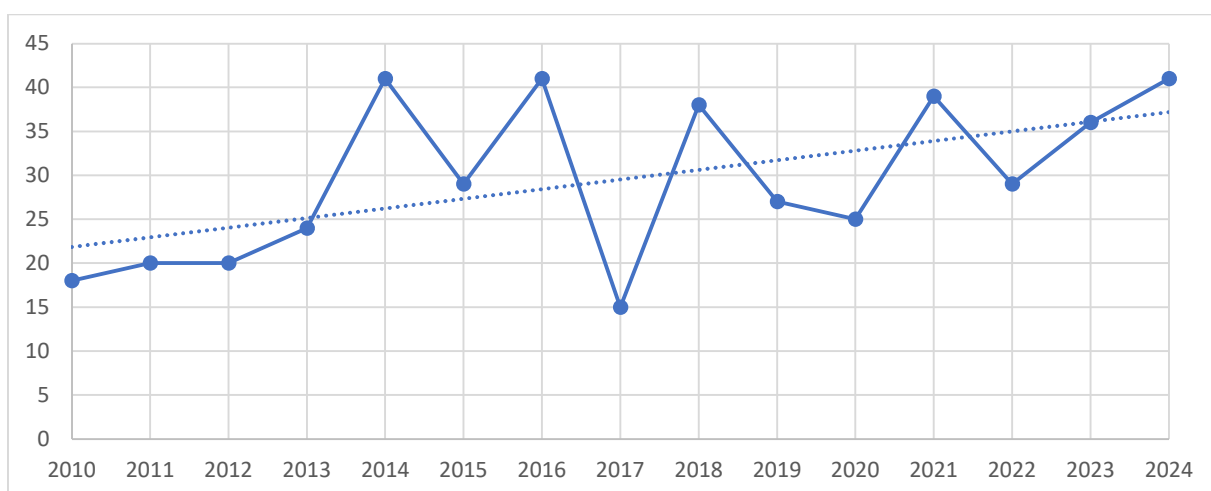


Figure 5: Evolution du nombre de données (positive-négative) annuelle de l'espèce depuis 2010.

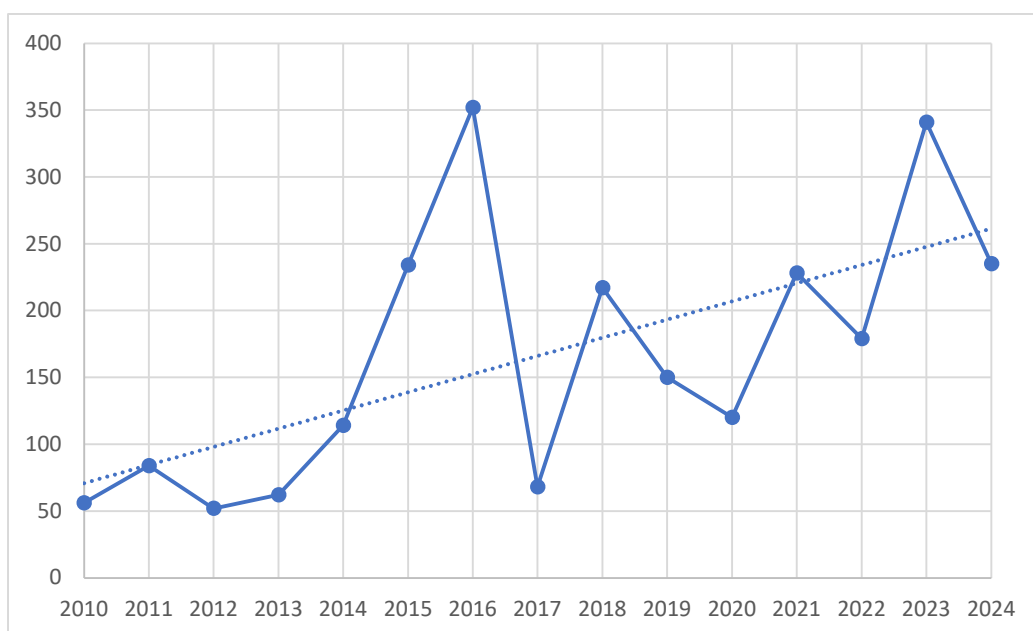
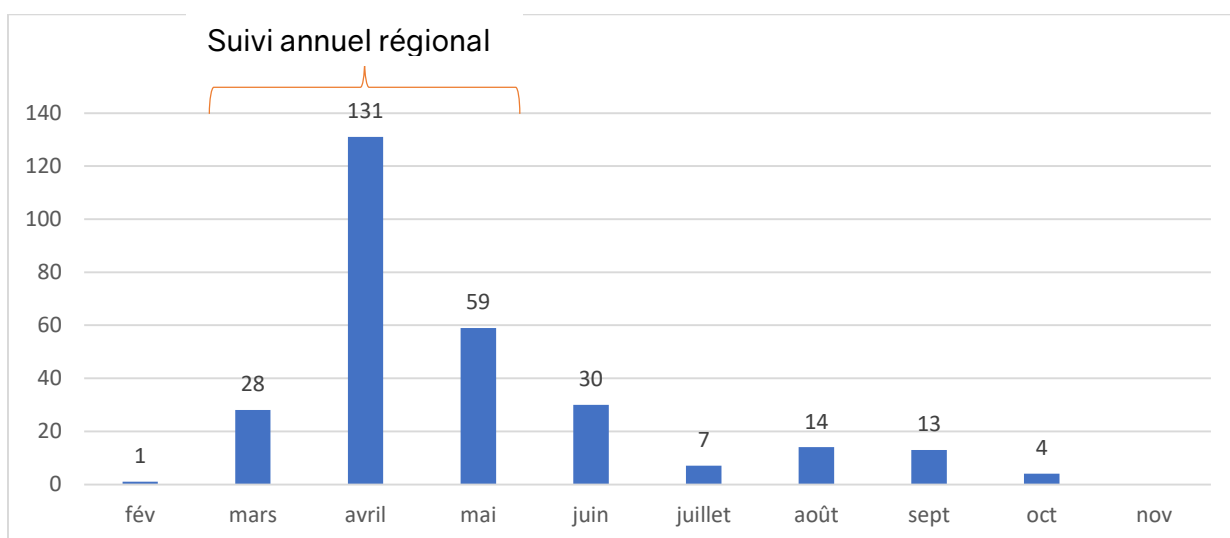


Tableau 2: Bilan départemental de la pression d'observations en 2024

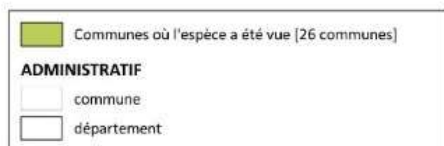
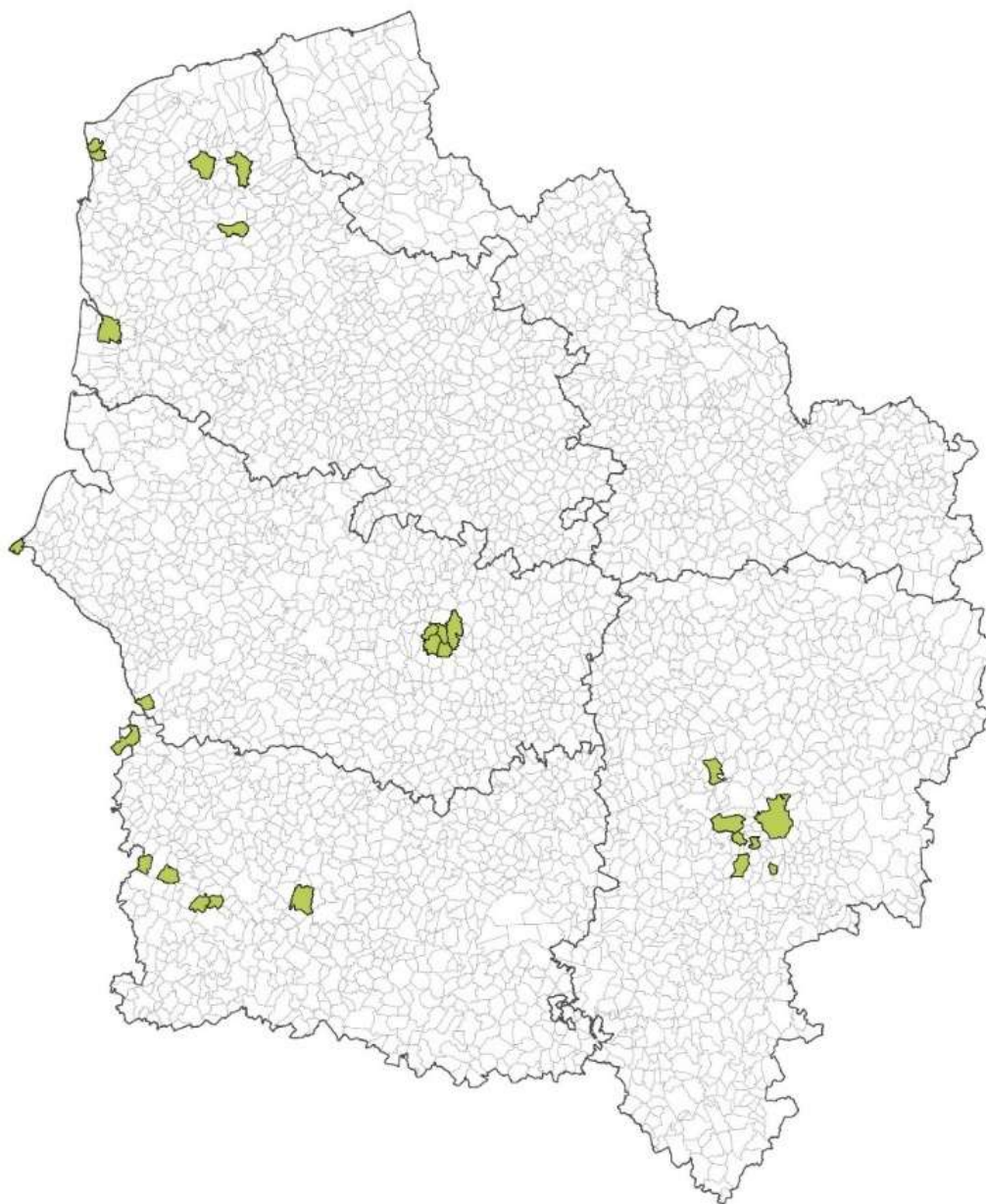
	Nombre de données	Nombre de sorties
Aisne	34	20
Oise	17	13
Pas-de-Calais	135	36
Somme	49	24

Figure 6: Nombre de données mensuelles de l'espèce dans les Hauts-de-France en 2024



Indicateurs de suivi :

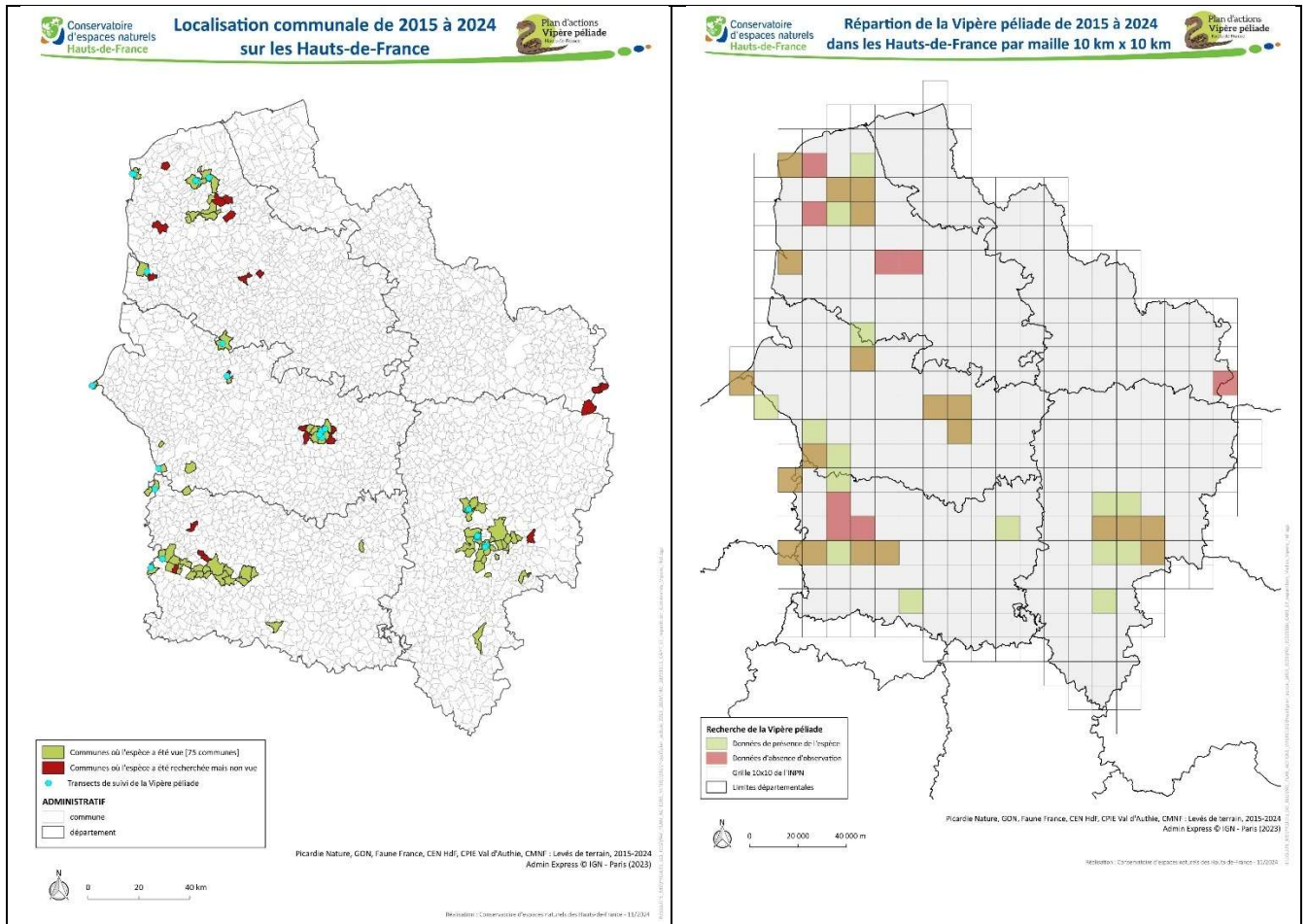
- Nombre d'observatrices.teurs estimé en 2024 (chiffre au 08 novembre 2024) : 41
- Nombre de données récoltées en 2024 (chiffre au 08 novembre 2024) : 235 pour l'ensemble de la région des Hauts-de-France
- Nombre de sites avec au moins une donnée récoltée en 2024 : 17



Picardie Nature, GON, Faune France, CEN HdF, CPIE Val d'Authie, CMNF : Levés de terrain, 2024
Admin Express © IGN - Paris (2023)

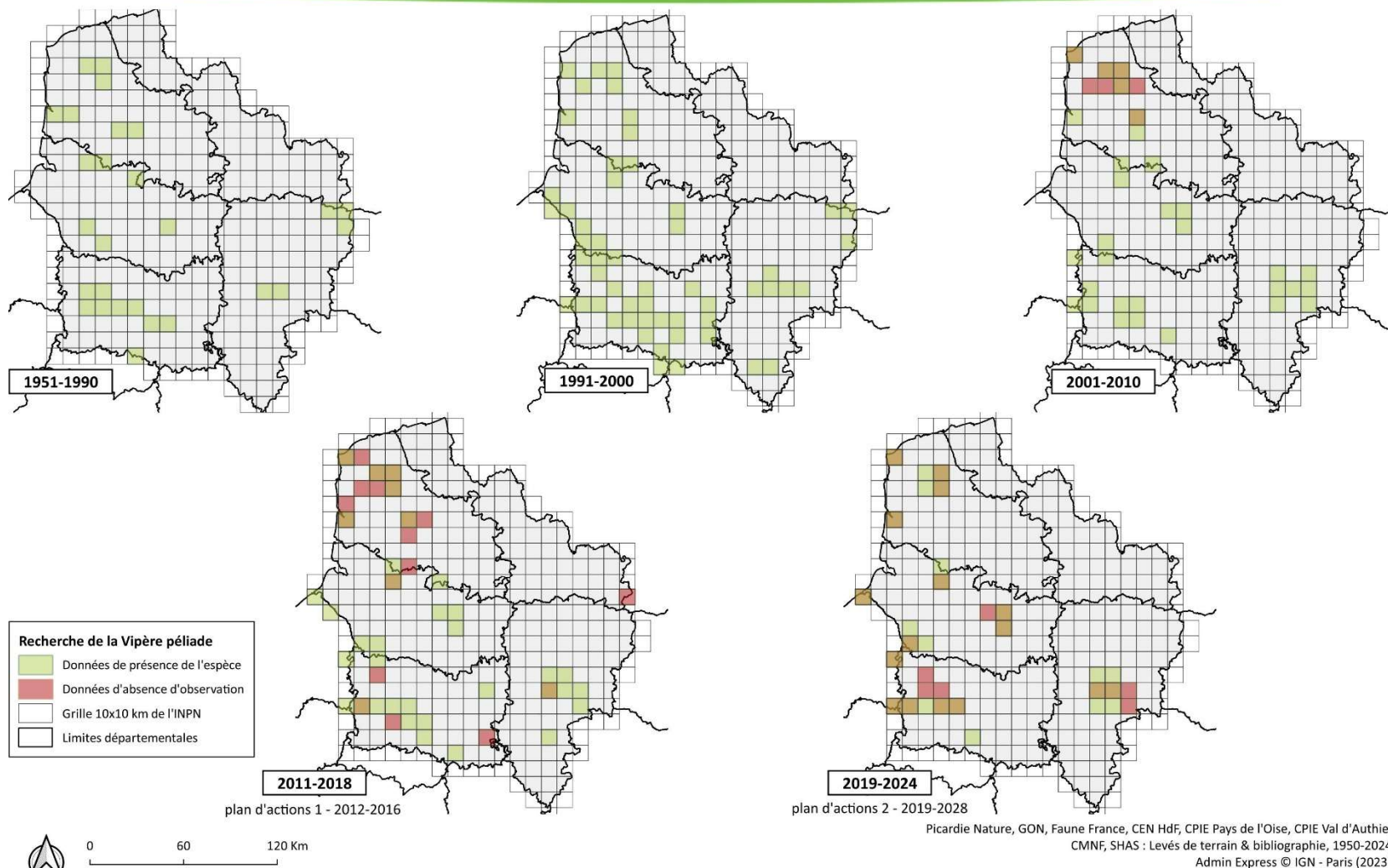
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France - 10/2024

Carte 3: Bilan des observations de Vipère péliade dans les Hauts-de-France pour la période 2015-2024



Carte 4: Evolution du nombre de mailles occupées par l'espèce depuis 1950.

Evolution de la répartition de la Vipère péliade dans les Hauts-de-France par maille 10 km x 10 km de 1950 à 2024



2.1.2. Action 10 : Adapter et conforter un modèle de prédiction cartographique de présence de l'espèce à l'échelle des Hauts-de-France

Bilan des activités menées en 2024 :

Pas d'activités en 2024 sur cette action.

Indicateurs de suivi :

- Élaboration d'une carte de prédiction à l'échelle des Hauts-de-France : -

2.2. Saisir des opportunités d'études sur l'espèce

2.2.1. Action 11 : Étude complémentaire de la structuration génétique de l'ensemble des populations recensées dans les Hauts-de-France

Bilan des activités menées en 2024 :

Pas d'activités en 2024 sur cette action.

Indicateurs de suivi :

- Réalisation de l'étude et publication d'un article scientifique des résultats : -

2.2.2. Action 12 : Étude des déplacements et du domaine vital d'une population par télémétrie

Bilan des activités menées en 2024 :

Pas d'activités en 2024 sur cette action.

Indicateurs de suivi :

- Réalisation de l'étude : -
- Publication et diffusion d'un rapport : -
- Publication et diffusion d'un article scientifique : -

3. INFORMER ET SENSIBILISER A LA PRESERVATION DE LA VIPERE PELIADE

3.1. Poursuivre l'animation d'un groupe Vipère à l'échelle des Hauts-de-France

3.1.1. Action 13 : Animation du groupe régional Vipère péliade

Bilan des activités menées en 2024 :

Deux journées de prospections collectives du groupe Vipère HDF ont été organisées en 2024.

- Une journée dans l'Aisne sur et à proximité de sites préservés par le CEN HDF (communaux de Royaucourt) dans la vallée de l'Ardon le 05 avril 2024. 16 personnes ont participé à cette journée de prospection. Une vipère a été observée en dehors d'un site préservé par le CEN.
- Une journée dans le Pas-de-Calais sur deux sites préservés par le CENHDF le 04 septembre 2024 : les coteaux de Dannes-Camiers et la côte Bûtel sur la commune de la Longueville. Cette journée a été organisée pour donner suite au signalement d'observation non documentée de vipère en 2024 sur ces sites. Lors de cette journée aucune Vipère n'a été observée. Les conditions météorologiques n'étaient pas optimales.

Au cours de l'année, 3 lettres d'informations ont été expédiées en 2024 auprès des 98 personnes inscrites dans le formulaire de diffusion (Figure 7). En moyenne sur les trois numéros expédiés, le taux d'ouverture est de 54 personnes, et le taux unique de clic est de 14. Il y a eu deux désinscrits à la liste de diffusion en 2024.

Figure 7: Exemple de numéro de la newsletter expédié en 2024.



Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions du groupe vipère régional : aucune
- Nombre de sorties annuelles organisées : 2.

3.2. Poursuivre la sensibilisation des acteurs de la gestion d'espaces et du grand public

3.2.1. Action 14 : Organiser des conférences, des sorties de sensibilisation et des événements sur l'espèce

Bilan des activités menées en 2024 :

- Projets pédagogiques « Vipère » :
 - Département de l'Aisne :

Le projet pédagogique s'est déroulé au cours de l'année scolaire 2023-2024. Il est donc à cheval sur deux années. Il est repris ici uniquement les actions menées en 2024.

Ce projet concerne l'école de Royaucourt (26 élèves) qui travaille sur un site préservé par le CEN sur la commune de Royaucourt. Un chantier nature d'installation de plaques a été réalisé sur le site le 12 février. Une animation nature sur le site pour rechercher l'espèce a été effectuée le 19 avril.

- Département de l'Oise :

Le projet pédagogique se déroule au cours de l'année scolaire 2024-2025. Il est donc à cheval sur deux années. Il est repris ici uniquement les actions menées en 2024.

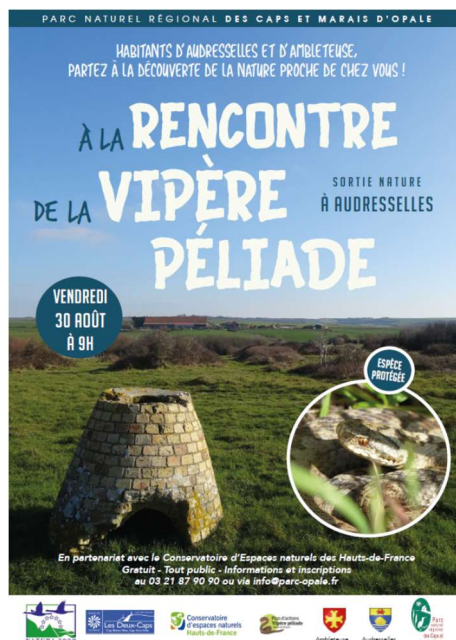
Ce projet concerne l'école d'Hannaches qui travaille sur un site préservé par le CEN sur la commune de Villers-sur-Auchy : les pâtures. Il s'agit d'une classe de 18 élèves de CM2. A partir de septembre, 1 séance a été réalisée en classe le 17 octobre puis un chantier nature d'éclairci de la lande humide le 14 novembre. Ce même jour, trois plaques ont été posées dont une dans la zone de chantier.

- Département du Pas-de-Calais :

Le projet pédagogique réalisé en 2023 avec l'école les flobarts de la commune d'Audresselles a été reconduit en 2024. La deuxième année de ce projet a concerné 15 élèves du CE1 au CM1. Le projet s'est étalé en 4 temps : une intervention en classe le 12 mars, un chantier de marquage et d'installation de plaques à reptiles sur le site du communal d'Audresselles géré par le PNR Caps et marais d'Opale le 19 mars, une sortie à la recherche de l'espèce le 28 mai et la préparation de la restitution du travail des enfants sous la forme d'un jeu de société afin de comprendre le cycle de vie de l'espèce.

- Sorties « grand public » :

- Une sortie Grand public a été organisée en partenariat avec le PNR CMO sur le communal d'Audresselles (62) le vendredi 30 août (cf. affiche ci-dessous).



Indicateurs de suivi :

- Nombre de conférences données : 0 en 2024
- Nombre de sorties d'animation grand public : 1
- Nombre de participants aux sorties : 15
- Nombre d'animation scolaire autour de la Vipère : 3 programmes pédagogiques
- Nombre d'élèves sensibilisés : 59

3.2.2. Action 15 : Réaliser un film sur l'espèce dans les Hauts-de-France

Bilan des activités menées en 2024 :

Pas d'activités en 2024 sur cette action.

Indicateurs de suivi :

- Réalisation et diffusion du film : -

3.2.3. Action 16 : Actualiser et diffuser les documents de communication existants

Bilan des activités menées en 2024 :

Le conservatoire a publié un dossier consacré au plan d'actions régional dans sa lettre d'infos de septembre 2024. Ce dossier dresse un bilan succinct de l'ensemble des actions menées pour la conservation de l'espèce.

Figure 8: Couverture de la lettre d'infos du CEN HDF consacré au plan d'actions régional Vipère péliade publiée en septembre 2024.



Indicateurs de suivi :

- Nombre de documents actualisés : 0
- Nombre d'exemplaires diffusés des plaquettes grand et jeune public : chiffre inconnu car diffusion principalement numérique.

3.2.4. Action 17 : Mettre en place une stratégie de communication et de financement à l'aide de nouveaux outils

Bilan des activités menées en 2024 :

Pas d'activités en 2024 sur cette action.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions annuelles de définition des actions de communication : 0
- Nombre de nouveaux outils mis en place : 0

3.3. Contribuer et inciter à la mise en place d'actions à l'échelle nationale

3.3.1. Action 18 : Organiser des journées d'échanges avec des partenaires extra-régionaux et transfrontaliers

Bilan des activités menées en 2024 :

Dans le cadre d'un dépôt de projet interreg Franco-Belge, de nombreuses réunions d'échanges ont été réalisées lors du premier semestre 2024 avec des collègues de Natagora, de Naturpuunt et du Cen Champagne-Ardenne. Ces réunions ont permis de définir des actions communes transfrontalières pour la conservation de l'espèce. Cet interreg intitulé « All4Biodiv » dont le projet phase 1 a été déposé courant octobre 2024 n'est pas exclusivement dédié à la Vipère péliade mais comporte un volet sur l'espèce.

Les objectifs prévus dans ce projet sont de :

- Compléter et approfondir les connaissances de l'état des populations de Vipère péliade dans la région transfrontalière
- Poser les fondements en vue d'éventuelles opérations de dynamisation des populations de Vipère péliade en France
- Améliorer la diversité génétique des Vipères péliade en Wallonie grâce à la coopération transfrontalière
- Renforcer les compétences des gestionnaires d'espaces naturels concernant la Vipère péliade
- Sensibiliser le grand public à la Vipère péliade afin de favoriser son acceptation.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de journées d'échanges organisées : 3 réunions de travail en 2024

3.3.2. Action 19 : Initier et participer à la création d'un réseau national Vipère péliade

Bilan des activités menées en 2023 :

Le CEN HDF a participé au comité de rédaction national du PNA Vipère tout au long de l'année 2024 pour relire, proposer et rédiger des contributions. Il a notamment participé à la journée d'ateliers qui s'est déroulée le 07 février 2024 à Paris. Lors de cet atelier une présentation des actions menées en région a été réalisées pour illustrer des exemples d'actions.

Le CEN HDF a également contribué à rédiger et à coordonner la rédaction d'un article national soumis et accepté par la revue *Naturae*. Cet article sera publié mi-janvier 2025.

Indicateurs de suivi :

- Création d'un réseau national Vipère : oui
- Nombre de réunions du réseau national Vipère : Aucune

Tableau 3: État d'avancement de réalisation des actions prévues dans le plan.

Objectifs du plan	N° action	Intitulé de l'action	Degré de priorité	État d'avancement des actions		
				Non initiée	En cours	Finalisée
Favoriser la prise en compte de l'espèce dans la gestion de site	1	Accompagnement des gestionnaires d'espaces pour la prise en compte de l'espèce dans la gestion d'un site	1		X	
	2	Accompagnement des gestionnaires d'espaces pour rechercher la présence de l'espèce sur un site	1		X	
	3	Identifier et suivre les zones favorables à l'hibernation de l'espèce sur les sites	1		X	
	4	Sensibilisation des acteurs locaux aux conséquences du maintien artificiel d'espèces cynégétiques (faisan et sanglier) sur la Vipère péliade.	1	X		
Assurer la protection des sites où l'espèce est présente	5	Effectuer une veille foncière sur l'ensemble des sites privés où l'espèce est présente	1		X	
	6	Maîtrise foncière ou d'usage des sites communaux où l'espèce est présente	1		X	
Mettre en place des suivis de l'espèce en adéquation avec les	7	Suivi à long terme de la taille de population par la méthode de	1	X		

Objectifs du plan	N° action	Intitulé de l'action	Degré de priorité	État d'avancement des actions		
				Non initiée	En cours	Finalisée
moyens disponibles et les problématiques soulevées		capture-marquage-recapture sur un échantillon de sites en région				
	8	Suivi régional annuel des populations « Comptage vipère annuel »	1		X	
Obtenir une distribution régulièrement actualisée et exhaustive dans les Hauts-de-France	9	Organiser un réseau d'observateurs régionaux réguliers pour le suivi des zones de présence de l'espèce avérées et potentielles	1		X	
	10	Adapter et conforter un modèle de prédiction cartographique de présence de l'espèce à l'échelle des Hauts-de-France	1	X		
Saisir des opportunités d'études sur l'espèce	11	Étude complémentaire de la structuration génétique de l'ensemble des populations recensées dans les Hauts-de-France	2	X		
	12	Étude des déplacements et du domaine vital d'une population par télémétrie	2	X		
Poursuivre l'animation d'un groupe Vipère à l'échelle des Hauts-de-France	13	Animation du groupe régional Vipère péliade	1		X	

Objectifs du plan	N° action	Intitulé de l'action	Degré de priorité	État d'avancement des actions		
				Non initiée	En cours	Finalisée
Poursuivre la sensibilisation des acteurs de la gestion d'espaces et du grand public	14	Organiser des conférences, des sorties de sensibilisation et des événements sur l'espèce	1		X	
	15	Réaliser un film sur l'espèce dans les Hauts-de-France	1	X		
	16	Actualiser et diffuser les documents de communication existants	1		X	
	17	Mettre en place une stratégie de communication et de financement à l'aide de nouveaux outils	1	X		
Contribuer et inciter à la mise en place d'actions à l'échelle nationale et transfrontalière	18	Organiser des journées d'échanges avec des partenaires extra régionaux et transfrontaliers	2		X	
	19	Initier et participer à la création d'un réseau national Vipère péliade	1		X	